

Service des affaires juridiques de l'UTBM : saj@utbm.fr

## Arrêté n°22 09 03 D

# Arrêté portant nomination, par intérim, du directeur aux Relations Internationales et à l'Internationalisation, de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard

# Le directeur

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;

Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation;

Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'UTBM;

Vu les statuts de l'établissement ;

Vu le règlement intérieur de l'établissement;

Vu l'arrêté n° 20 10 04 D du 8 octobre 2020, portant nomination de Heather COOPER en qualité de directrice aux Relations à l'International et à l'Internationalisation,

#### Considérant:

➢ la démission de Heather COOPER;

#### Arrête:

## Article premier:

L'arrêté n° 20 10 04 D portant nomination de Heather COOPER en qualité de Directrice aux Relations à l'International et à l'Internationalisation est abrogé à compter du 31 août 2022.

# Article 2:

Monsieur Franck GECHTER est nommé, à compter du 1er septembre 2022 par intérim, directeur aux Relations Internationales et à l'Internationalisation.

## Article 3:

La présente nomination sera présentée lors du prochain Conseil d'administration et fera l'objet d'une délibération pour une nomination définitive.

# Article 4: Transmission, Publication et Exécution:

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Changelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son intranet NUXEO.

Sevenans le 1<sup>er</sup> septembre 2022

Le Directeur de l'UTBM, Ghislain Montavon